

Approbation du plan de gestion du Parc naturel marin du bassin d'Arcachon

Dossier de la rÃ©daction de H2o
November 2017

Le prÃ©sident du conseil de gestion du Parc naturel marin du bassin d'Arcachon, FranÃ§ois Deluga, a prÃ©sentÃ© le plan de gestion du Parc marin aux membres du conseil d'administration de l'Agence franÃ§aise pour la biodiversitÃ©. ValidÃ© par les membres du conseil de gestion en mai dernier, le plan de gestion a Ã©tÃ© approuvÃ© Ã l'unanimitÃ© par les membres du conseil d'administration de l'AFB.

Le plan de gestion traduit l'ambition Ã 15 ans du conseil de gestion pour le Parc naturel marin, suite Ã une large concertation menÃ©e par les Ã©quipes du Parc entre 2015 et 2017 qui a permis la contribution de trÃ¨s nombreux acteurs Ã ce processus de co-construction. L'approbation finale du plan de gestion permet Ã prÃ©sent la mise en œuvre du plan et son dÃ©veloppement en plans d'actions annuels et pluriannuels. Le plan de gestion du Parc naturel marin porte essentiellement sur la gestion du "bien commun" exceptionnel et partagÃ© du bassin d'Arcachon avec une attention particuliÃ¨re portÃ©e Ã la prÃ©servation des richesses naturelles, Ã l'hydrodynamisme particulier du site et au dÃ©veloppement durable des activitÃ©s. La gestion des conflits d'usages, le partage d'une connaissance pluridisciplinaire et la poursuite d'une gouvernance dynamique et transversale sont les autres principales finalitÃ©s.

Parc naturel marin du bassin d'Arcachon